

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 17 juillet 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 17 du mois de juillet à 18 heures 30, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 10 juillet 2023.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, adjoints,
Stéphane AUZERAL, Sylvie BIRABEN, Kate MARIE.

ABSENTS EXCUSES

Jean Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT
Anne Laure Jean Baptiste procuration à Nadine DESMARAIS
Laura LAVILANIE
Jean-Baptiste GRANGE
Raphael BENOIT
Jean-Laurent PEREZ

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Kate Marie est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **12 juin 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **12 juin 2023** est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX DE PLOMBERIE AU CAMPING – DEVIS

(70-2023)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la nécessité de réaliser certains travaux de plomberie au camping afin de remettre certains sanitaires en bon état et être en conformité pour maintenir les deux étoiles.

Ces travaux consistent à remplacer un certain nombre de mitigeurs dans tous les sanitaires et mettre en place un évier à linge avec paillasse pour handicapé.

L'entreprise PC2V propose de réaliser ces prestations pour un montant de 6 759,88€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- De valider le devis de l'entreprise PC2V pour un montant de 6 759,88€ HT.
- D'autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes au dossier.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau